

Sous la direction du
Pr. Dominique **BELPOMME**

LE LIVRE NOIR



DES ONDES

**LES DANGERS DES TECHNOLOGIES
SANS FIL ET COMMENT S'EN PROTÉGER**

Un guide pour tous



Editions
marco pietteur

Préface

Luxembourg, 30 octobre 2020

En ces journées d'automne grises et moroses, un petit virus infectieux occupe, domine les titres de tous les médias et cannibalise pratiquement tous les aspects de la vie sociale dans tous les pays. Sans minimiser d'aucune façon l'impact et les risques sanitaires de ce virus, force est de constater que sa médiatisation omniprésente est en train d'occulter les autres types de risques, qu'ils soient sanitaires, écologiques ou sociaux, tout aussi graves sinon potentiellement plus graves à terme, auxquels nous sommes tout autant confrontés : changements climatiques, pollution de plus en plus généralisée de tous les milieux, risques sanitaires chimiques liés aux pesticides, métaux lourds, perturbateurs endocriniens de plus en plus ubiquitaires. Ces différentes causes induisant et provoquant un nombre croissant de maladies chroniques : allergies, cancers, maladies cardiaques, affections neurodégénératives, neuropsychiatriques, atteintes des systèmes immunitaires et hormonaux, etc. Tout cela ayant été si bien décrit dans le cadre de « l'Appel de Paris » et le livre « Ces maladies créées par l'Homme » écrit il y a déjà plus de dix ans par le professeur Dominique Belpomme.

Et maintenant donc la publication du présent ouvrage « Le livre noir des ondes », ouvrage collectif réalisé sous sa direction, un livre remarquable d'un point de vue scientifique et en partie pédagogique, traitant des risques sanitaires des ondes électromagnétiques, des très basses fréquences, et surtout des hautes fréquences, des micro-ondes, et de la 2-4G actuellement en service pour la téléphonie mobile que les responsables politiques ont décidé de nous imposer ; malgré l'existence des premiers indices scientifiques des risques de détérioration sanitaire et écologique.

Concernant les réseaux sans fil : antennes-relais, WiFi, smartphones, tablettes, etc., les opérateurs, les agences de régulation et de contrôle des effets sanitaires, et les responsables gouvernementaux continuent d'entretenir la controverse, en niant tout effet délétère des ondes, alors que presque la totalité des études scientifiques publiées dans des journaux à comité de lecture (peer-review) montrent et démontrent de manière claire et depuis de longues années, les effets délétères des ondes « créées par l'homme », tant au plan biologique que sanitaire, prouvant

indéniablement les atteintes à la santé humaine, et au vivant de manière plus générale. Or la liste des affections chroniques ainsi induites est très longue : cancers, déficits neurologiques et cardiaques, baisse de l'immunité, baisse de la fertilité, électrohypersensibilité, etc., ces atteintes étant déjà en constante augmentation chez les enfants et les adultes jeunes partout dans le monde.

L'attitude des industriels de la télécommunication, du numérique et de la téléphonie mobile est très facile à comprendre. Il y va d'investissements énormes et d'attentes de rendements financiers, de profits encore plus considérables ; et il semble évident, après avoir réussi à occulter ou nier pendant plus de vingt ans les effets biologiques et sanitaires néfastes de leurs produits, qu'ils voudraient bien continuer à le faire, afin de créer de nouveaux marchés, grâce à ladite « révolution de la 5G » et de l'apport du numérique, avec l'intrépidité déraisonnable d'englober tous les aspects de la vie.

La stratégie du doute

Cette stratégie n'est pas nouvelle. Elle a été inventée et mise en œuvre d'abord par l'industrie du tabac pour défendre la vente de ses produits accusés de nuire gravement à la santé. Elle consiste à rémunérer de façon directe ou indirecte des médecins ou scientifiques peu scrupuleux, afin de semer le doute sur les études scientifiques réalisées de façon indépendantes, c'est-à-dire à l'abri des intérêts industriels ; et cela afin d'éviter l'émergence de réglementations politiques plus strictes ou même l'interdiction des produits toxiques incriminés.

Cette stratégie du doute a été par la suite adoptée par d'autres industries : amiante, plomb, dioxines, mercure dentaire, glyphosate, énergies fossiles (CO₂) et autres. Et dès l'essor de la téléphonie mobile dans les années 1990, les opérateurs de ces industries n'ont pas hésité à mettre en place cette même stratégie de communication. Profitant du manque de connaissances médicale et scientifique de la plupart des responsables et dirigeants politiques, ils ont réussi à créer leur propre structure dite « scientifique » : l'ICNIRP ! En réalité un club privé de personnalités se disant être scientifiques, mais surtout liées en grande partie aux intérêts de l'industrie ; et à imposer cette structure opaque aux gouvernements au niveau international et plus spécialement à l'OMS. Ainsi, dès le début, l'ICNIRP s'est mise à fixer les normes réglementaires en reconnaissant uniquement les effets thermiques des ondes et donc en niant leurs effets non thermiques pourtant évidents ; et cela maintenant depuis 20 ans. En réussissant à promulguer ces normes et à introduire certains de ses membres dans les agences sanitaires européennes (SCHEER) et nationales, le tour était joué ! ; et les intérêts industriels garantis pour de longues années permettant le déroulement progressif des antennes et objets de la téléphonie mobile de la 2G à la 4G aux dépens évidemment de toutes considérations sanitaires et environnementales ; et cela malgré l'avis des centaines de chercheurs indépendants, qui grâce à la réalisation de milliers d'études scientifiques sérieuses partout dans

le monde démontraient à l'inverse l'existence d'effets biologiques induits par les ondes sur le vivant, les cellules humaines, les animaux et les plantes.

A l'appui de ces considérations, une enquête récente produite par des journalistes d'investigation, et financée par le groupe « écologie » du Parlement Européen vient de démasquer définitivement l'ICNIRP comme une structure opaque défendant uniquement les intérêts de l'industrie du mobile.

Quelles conséquences

Ainsi, l'ICNIRP est en train de devenir un roi nu, et avec lui, les défenseurs de son dogme dans les agences sanitaires internationales, et les autorités politiques et gouvernementales. Réagiront-elles en appliquant enfin le *principe de précaution* (article 191 des traités) et essayeront-elles de réguler de manière convaincante tout ce nuage d'ondes électromagnétiques nocives pour l'environnement et la santé humaine ? Y-aura-t'il enfin un déclic, un revirement salutaire de nos dirigeants politiques face à tous ces risques évidents ? Pourtant, pour le moment, un tel revirement dans les sphères dirigeantes de la politique européenne n'est pas encore de mise. Bien au contraire !

Inspirés par les intérêts économiques des mastodontes du numérique et de la téléphonie mobile, souhaitant revenir aussi rapidement que possible à une relance économique et à des taux de croissances irresponsables, les décideurs de l'Union Européenne et de partout dans le monde misent aujourd'hui sur une nouvelle génération, la 5G, destinée à « révolutionner » les rapports humains, dans le cadre d'une société totalement connectée et interconnectée. Dans ce contexte du tout numérique, les smartcities, smarthomes, smartschools, l'internet des objets rendu possible par la 5G semblent être le nouveau « graal », la nouvelle « Espérance », et pour ces dirigeants, la seule sortie possible de la crise économique et sociétale actuelle.

Productivité encore plus élevée, production encore plus rapide de millions d'objets connectés et interconnectés, nouveaux marchés à conquérir, dans l'intérêt de qui ? Pourquoi ? Pour une meilleure qualité de vie ? Vraiment ?

Et cela à un moment où les risques sanitaires et environnementaux des ondes actuelles ne permettent plus le doute, à un moment essentiel où des centaines de chercheurs indépendants et des dizaines de milliers de médecins, de professionnels de santé, et de dirigeants d'ONG au niveau mondial exigent l'arrêt sous forme d'un *moratoire* face à cette fuite en avant technologique et sociétale. Avant qu'il ne soit trop tard ! Revendication de moratoire avant la mise en place de ce nouveau système d'antennes et d'objets qui posent des problèmes multiples : d'abord évidemment des risques sanitaires potentiellement dramatiques pour l'homme, les enfants et les générations futures, mais aussi pour les abeilles, les insectes et pour la biodiversité en général.

Or d'autres questions se posent par rapport à cette fuite en avant: les répercussions sur la consommation d'énergie et le climat, sur les ressources naturelles – terres rares, etc. –, sur l'obsolescence programmée et les gaspillages électroniques, et enfin sur des questions sociales et de démocratie en pensant plus particulièrement à la cybercriminalité, la surveillance et l'espionnage. Alors *l'opposition et la résistance citoyenne* me semblent plus importantes que jamais, afin de freiner cette fuite en avant irresponsable. Des alternatives aussi bien technologiques et réglementaires que sociétales existent, des alternatives démocratiques sont aussi et surtout possibles.

Ne laissons plus faire les apprentis sorciers de tout bord, car il y va de la santé, de la qualité de vie, de la démocratie et de l'avenir de nos enfants. Merci aux contributeurs de cette expertise collective internationale effectuée sous la direction du professeur Dominique Belpomme, d'avoir émis un tel message de vérité à partir de l'analyse de très nombreux articles scientifiques.

Jean Huss

Député honoraire du Luxembourg,

Ancien membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe,

Rapporteur de la résolution 1815 du Conseil de l'Europe
relative aux dangers potentiels des champs électromagnétiques,

Président de l'ONG AKUT (Luxembourg)



Avertissement

Ecouter pour rechercher, rechercher pour comprendre, comprendre pour soulager, telle est depuis Hippocrate, la véritable démarche éthique et méthodologique en médecine et sa vraie grandeur. C'est en vertu de ce message que nous intervenons ici.

Alors que certains d'entre nous l'avions prévue¹, l'actuelle pandémie de coronavirus a semblé réveiller les consciences, en faisant primer la santé sur l'économie et le reste de la société. Mais nous ne sommes pas au bout de nos peines, car la survenue des pandémies d'origine virale ne sont que la partie émergée d'un iceberg que nous peinons à découvrir. D'autres pandémies d'un autre type, qu'elles soient chimiques, électromagnétiques, ou même à nouveau virales se développent aujourd'hui partout dans le monde, ou sont en train de naître, sans que nous n'y prenions garde.

Ce livre d'expertise collective internationale s'adresse d'abord et avant tout aux malades devenus intolérants aux champs électromagnétiques, en particulier à ceux atteints d'électrohypersensibilité; mais aussi aux médecins et aux professionnels de santé, ainsi qu'aux associations de défense des malades, aux juristes et aux responsables administratifs et politiques. Sans eux, il n'y aurait pas de solutions aux méfaits sanitaires liés à l'utilisation sans limite des technologies de communication sans fil.

Issus de ces technologies, les objets connectés utilisent des radiofréquences et hyperfréquences qui sont bien différentes des ondes naturelles, et on peut se demander si une telle accumulation d'ondes artificielles dans notre environnement, ce que d'aucuns désignent sous le terme d'*électrosmog* ne peut pas interférer physiquement avec notre corps, retentir sur notre santé et ainsi contribuer à créer certaines de nos maladies.

Or nous assistons aujourd'hui à un véritable paradoxe puisque d'un côté, il nous est affirmé qu'il n'y a aucun danger, autrement dit aucune preuve d'un quelconque effet nocif de ces ondes, et que de l'autre, il nous est conseillé de s'en protéger, par précaution nous dit-on. Ainsi la confusion est-elle devenue extrême. Mais le grand public n'est pas dupe, puisque sondage après sondage, la majorité des gens interrogés pensent que les ondes électromagnétiques sont dangereuses² et ils ont raison.

Notre objectif n'est pas de cultiver la peur ni d'attiser le feu des polémiques, mais à partir d'une lecture attentive et impartiale de la littérature scientifique internationale, de rendre compte, des connaissances acquises. Reflet du point de vue de

la communauté scientifique internationale, une telle expertise collective complète et actualise en France le contenu des différents rapports de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, l'ANSES, qui en l'état, ***ne peuvent plus être considérés comme des références scientifiquement crédibles*** pour décider de l'action publique et politique, et garantir la santé des populations.

En outre, cette nouvelle expertise invite l'OMS à réviser son actuel positionnement, qui bien que reconnaissant l'existence même de l'électrohypersensibilité, dénie le fait qu'elle puisse être causée par les champs électromagnétiques; alors qu'elle reconnaît par ailleurs que ceux-ci sont possiblement la cause des cancers.

En ayant fait la synthèse de plusieurs milliers d'articles scientifiques, et prenant appui sur les critères de causalités retenus par l'OMS, ce livre apporte pour la première fois ***la preuve que les ondes électromagnétiques sont bien la cause de nombre de nos problèmes de santé et de certaines de nos maladies***, tout comme elles sont la cause de dégâts environnementaux extrêmement sévères contribuant à la perte de biodiversité.



Réunion à Genève en mars 2017 pour convaincre les responsables de l'OMS que les ondes électromagnétiques sont dangereuses et que l'électrohypersensibilité devrait être reconnue en tant que véritable affection pathologique et donc incluse dans la prochaine classification internationale des maladies.



De gauche à droite: Tarmo Koppel (Suède), Dominique Belpomme (France), Ernesto Burgio (Italie), Christine Campagnac (France), David Carpenter (USA), Lennart Hardell (Suède) et Igor Belyaev (Russie).

La réalité dévoilée, le devoir de vérité

Je ferai tout pour soulager la souffrance. Je préserverai l'indépendance nécessaire à l'accomplissement de ma mission.

Hippocrate, le serment

Notre vie commence à prendre fin le jour où nous nous taisons sur les choses qui importent.

Martin Luther King

Les maladies évoluent au fil du temps. Certaines régressent et disparaissent, d'autres, aujourd'hui plus nombreuses, apparaissent et se développent. Comme nous l'avons montré, les changements de notre environnement en seraient la cause principale³. Frappant aujourd'hui de très nombreux malades partout dans le monde, l'incidence des cancers a été multipliée par dix depuis ces cinquante dernières années, et la maladie d'Alzheimer n'existait pas avant que le psychiatre allemand Aloïs Alzheimer la décrive en 1907 à partir d'un seul cas ! Les médecins doivent donc sans cesse s'adapter à cette évolution et envisager l'existence et le futur de nos problèmes de santé avec humilité et responsabilité. A l'écoute des malades, ils doivent aussi faire preuve d'indépendance de jugement dans leur pratique. En d'autres termes, rester à l'abri de toute forme de pressions sociétales, quelles qu'elles soient. C'est là l'un des premiers devoirs de tout médecin et c'est ce qu'enseignait Hippocrate, et ce que recommandent la morale médicale et sa déontologie. Ce que les médecins ont appris pendant leurs études médicales ne leur sont donc que de peu de secours. Ils doivent tout réapprendre à partir de ce que leur disent les malades qui les consultent et les symptômes qu'ils observent. Ils doivent donc faire preuve de vigilance et d'ouverture d'esprit. Or ce n'est pas toujours le cas. Le grand physiologiste français Claude Bernard dénonçait déjà au XVIII^e siècle la ténacité des préjugés en médecine et les erreurs commises par les médecins qui ne se réfèrent pas à l'expérience scientifique⁴.

Les champs électromagnétiques font partie de notre environnement. Or à la différence des ondes d'origine naturelle auxquelles les organismes vivants se sont adaptés depuis que la vie est apparue sur Terre, celles que nous fabriquons aujourd'hui et qui sont mises à la disposition du public sans test sanitaire préalable, sont potentiellement toxiques en raison de leur caractère non seulement pulsé mais aussi polarisé. Il s'agit ici de nouvelles données scientifiques incontestables sur lesquelles nous reviendrons.

Ce siècle appelle au secours en raison de la corruption idéologique et financière qui le tenaille. Cette expertise collective n'est pas seulement de circonstance. Elle a pour vocation historique de faire le point sur la réalité scientifique, telle qu'elle émane de l'analyse objective des milliers d'articles publiés ces cinquante dernières années dans les meilleures revues internationales, et telle qu'elle transparait à partir des propres travaux des auteurs de ce livre.

L'objectif est de dresser l'état des connaissances acquises, de la façon la plus rigoureuse et objective possible, afin que les malades porteurs d'affections ou de maladies en lien possible ou probable avec les champs électromagnétiques, puissent être pris en charge de façon appropriée, le plus tôt possible au plan médical et sociétal.

Car aujourd'hui, dans différents pays ou régions du monde, en matière d'intolérance aux champs électromagnétiques et plus particulièrement d'électrohypersensibilité, c'est jusqu'à 13%, soit en moyenne 3 à 5% des populations qui en seraient atteintes⁵. Aujourd'hui, nul ne peut donc ignorer l'existence d'un tel fléau planétaire. Un fléau qui correspondrait à plusieurs dizaines voire centaines de millions de personnes devenues intolérantes aux champs électromagnétiques dans le monde et peut-être encore beaucoup plus, si, à l'électrohypersensibilité proprement dite, on y ajoute les maladies pour lesquelles on leur attribue un rôle causal possible des champs électromagnétiques ! Et cela d'autant plus qu'ayant reconnu en 2004, ce qu'elle appelle *l'intolérance environnementale idiopathique attribuée aux champs électromagnétiques*⁶ et en 2005, l'électrohypersensibilité⁷, l'OMS a reconnu en 2002 le rôle cancérigène possible des extrêmement basses fréquences⁸ et en 2013, celui des radiofréquences⁹.

Placer les malades au centre des préoccupations médicales et sociétales comme le préconisait Hippocrate, tel est en fait la finalité de cet ouvrage. Car au-delà des mensonges, tromperies et polémiques actuellement générés dans le public, ce ne sont pas les connaissances qui manquent, mais la prise de conscience d'un tel fléau. Et dans de nombreux pays, le courage politique de prendre les décisions qui s'imposent pour protéger les populations en général et les femmes enceintes, les enfants et les adolescents en particulier.

Dans cet ouvrage, en nous appuyant sur les données scientifiques actuellement disponibles et sur nos propres travaux, nous réfutons formellement l'hypothèse hasardeuse avancée par certains pseudo-experts selon laquelle l'électrohypersensibilité serait d'origine psychologique, autrement dit causée par l'existence d'un « effet nocebo »¹⁰.

Les industriels œuvrant dans le domaine des technologies de communication sans fil, et plus encore ceux d'entre eux qui au mépris du droit à la santé le plus élémentaire se sont investis dans la pose des compteurs communicants ou encore dans le développement de la 5G, devraient tenir compte des mises en garde de nombreux scientifiques partout dans le monde, des multiples contestations citoyennes s'élevant au sein de très nombreux pays. Et considérer les risques sanitaires extrême-

ment sévères entraînés par ces technologies chez les sujets électrohypersensibles¹¹, les malades porteurs de stimulateurs cardiaques ou de prothèses auditives, ou encore chez ceux atteints de certaines affections du système nerveux, plutôt que de vouloir passer en force en violant les libertés individuelles, et en négligeant la santé des citoyens. Ainsi, en l'absence de données sanitaires actuellement disponibles, devrait-on réfléchir aux énormes problèmes sanitaires et environnementaux susceptibles d'être causés par la 5G en raison de la multiplication des antennes et des risques liés à l'amplification du brouillard électromagnétique qui en serait la conséquence.

Il ne s'agit pas ici de nier le bien fondé des progrès technologiques lorsqu'ils s'avèrent être utiles au bien commun, mais de les réguler en fonction des effets démontrés ou même seulement présumés sur la santé et l'environnement, afin d'éclairer la justice et lui permettre de juger en toute connaissance de cause. Ce qu'elle fait aujourd'hui souvent avec rigueur, compréhension et justesse, notamment en vertu du *principe de précaution*.

Etant donné l'étendue et l'extrême complexité du sujet traité, il était indispensable qu'il le soit par des spécialistes de renommée mondiale, ayant une réelle expérience de la recherche scientifique dans le domaine considéré, et par des juristes confirmés, ayant de réelles compétences en droit de l'environnement, tous ayant une totale indépendance face aux critiques et aux différentes forces de pressions lobbyistiques et/ou politiciennes qui s'exercent aujourd'hui.

C'est au nom du serment d'Hippocrate, donc en toute conformité avec la déontologie médicale, et parce que les équipes de recherche ayant contribué à ce livre ont acquis grâce à leurs publications dans des journaux scientifiques à comité de lecture une véritable expertise internationale sur le sujet, que par obligation morale et scientifique, j'ai accepté de coordonner et d'organiser le contenu de ce livre. Car ne pas informer le public des risques qu'il encourt, et ne pas lui porter assistance dans le contexte actuel de déni et de dénigrement sociétal serait enfreindre toute éthique. Ce à quoi tous dans ce livre, nous nous refusons.

Ainsi malgré l'extrême confusion générée et entretenue partout dans le monde par ceux qui défendent des intérêts contraires à la santé et, malgré l'ampleur de la tâche incombant aux auteurs de ce livre, en raison de la très grande diversité et complexité des thématiques scientifiques et juridiques abordées, me suis-je efforcé d'assurer avec rigueur et objectivité l'unité de l'ensemble, lui gardant le plus possible son caractère didactique, tout en essayant de le rendre le plus clair possible.

Pr Dominique Belpomme



Les auteurs

Tous les auteurs de ce livre sont des chercheurs scientifiques connus et reconnus au plan international pour leurs travaux sur l'électromagnétisme et la santé, ou des juristes confirmés ayant l'expérience du droit en la matière. Tous sont à l'origine de très nombreux articles scientifiques ou juridiques dans des revues à comité de lecture et de plusieurs livres spécialisés ou à destination du grand public^a.

- **Dominique Belpomme** est cancérologue, professeur des Universités, ancien membre du Comité « cancer » de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, membre de plusieurs sociétés savantes européennes et américaines. Initiateur de l'*Appel de Paris* en 2004, expert nommé par la Commission Européenne pour représenter l'ensemble des médecins et chercheurs européens pour la mise en œuvre du programme européen REACH (en français *enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques*), ancien conseiller auprès de l'Agence Spatiale Européenne et ayant été nommé en 2013 à la Chaire Francqui, l'équivalent Belge du Collège de France, Dominique Belpomme préside aujourd'hui l'Association pour la Recherche Thérapeutique AntiCancéreuse (ARTAC), et la Société française de médecine environnementale et dirige à Bruxelles l'Institut Européen de recherche sur le cancer et l'environnement (ECERI). On lui doit de très nombreux articles scientifiques et plusieurs livres sur le cancer et l'environnement.

- **Olivier Cachard** est professeur agrégé des Facultés de droit. Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Nancy, il dirige actuellement le Pôle scientifique sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion de l'Université de Lorraine. Membre de l'Institut François Génys et de plusieurs sociétés savantes, il est vice-Président de l'Académie Lorraine des Sciences. Depuis sa thèse de doctorat (2001), il est l'auteur de nombreuses publications, en droit des nouvelles technologies de l'information et de la communication et en droit international. Il a été invité dans des Universités étrangères et à l'Académie de droit international de La Haye. Avocat à la Cour, il est ancien Membre du Conseil de l'Ordre.

a) Pour le détail des livres publiés par les auteurs, voir le site <https://lelivrenoirdesondes.fr/>

• **Philippe Irigaray** est Docteur ès Sciences en Biochimie. Primé à l'Institut National Polytechnique de Lorraine pour sa thèse sur l'« Effet du benzo[a]pyrene sur la lipolyse *in vitro* et *in vivo* », Philippe Irigaray est l'un des tout premiers chercheurs à avoir découvert en 2005, l'existence de liens de causalité entre pollution et obésité. Il a rejoint l'Association pour la Recherche Thérapeutique Anti-Cancéreuse, l'ARTAC, qu'il dirige au plan scientifique, et en 2011, l'ECERI. Avec le Pr. Belpomme, il est à l'origine de très nombreux travaux sur les effets des champs électromagnétiques sur la santé.

• **François Lafforgue** est avocat au Barreau de Paris et Docteur en droit. Il est associé au cabinet d'avocats Teissonnière – Topaloff – Lafforgue – Andreu & Associés. Il traite des questions de responsabilité en matière de sécurité sanitaire et alimentaire, de sécurité au travail, des risques technologiques et de la pollution industrielle, notamment dans les domaines suivants : amiante, plomb, rayonnements ionisants (nucléaire), pesticides, cancérogènes, électrohypersensibilité.

• **Gérard Ledoigt** est professeur émérite de Biologie à l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand et ancien doyen de la Faculté des sciences. Ancien directeur de recherche en Biologie moléculaire, physiologie et biotechnologie, il a démontré que sous l'effet des champs électromagnétiques, des végétaux se mettaient à fabriquer des protéines de stress. Il a récemment démissionné du groupe de travail de l'ANSES chargé d'expertiser le rôle des champs électromagnétiques dans les domaines de la santé et de l'environnement et a rejoint l'ECERI.

• **Pierre Le Ruz** est Docteur d'État en physiologie. Il a été administrateur à la Société Française de Radioprotection (SFRP). Il a effectué différents travaux de recherche sur contrats DRME/DRET/RADARS. Il est le fondateur du Centre d'Études et de Recherche en Protection Électromagnétique CERPEM-ESIEA, et le Directeur Scientifique accrédité IRPB/DRASS à l'Institut CREER et au Centre de Recherche et Développement IMOTEP. Il est aussi le Président du Centre de Recherche et d'Information Indépendant sur les Rayonnements Électromagnétiques (CRIREM) et Consultant Scientifique Européen DG1A Énergie-Santé. Mandaté par l'Union Européenne pour le programme TACIS, il est en France l'un des seuls experts européens en matière de champs électromagnétiques.

• **André Vander Vorst** est physicien, professeur émérite à l'Université catholique de Louvain, (Belgique). Tout au long de sa carrière, il a étudié les effets des micro-ondes dans des milieux divers : les matériaux magnétiques, la radioastronomie, les guides d'onde chargés, les lignes coplanaires, les principes variationnels, la radiométrie, les transducteurs micro-ondes/optique, et les effets biologiques qui constituent son intérêt principal depuis de longues années. André Vander Vorst a été membre de divers comités sur les communications, les micro-ondes et l'éducation, notamment la « IEEE Microwave Theory and Techniques Society (MTT-S) » (*Société sur la théorie et les techniques micro-ondes*) et l'« European Microwave Association » (*l'Association européenne des micro-ondes*). Auteur ou coauteur de plusieurs livres et de nombreux articles scientifiques, il a reçu en 2004 le prix IEEE MTT-S pour ses recherches sur les micro-ondes.

Comité scientifique international de parrainage

Ce livre n'aurait pu voir le jour sans une intense collaboration scientifique internationale entre l'Institut européen de recherche sur le cancer et l'environnement (ECERI), et les différentes équipes de recherche spécialisées dans l'étude des effets des champs électromagnétiques sur la santé, en Europe, en Amérique du Nord et en Russie. Un grand nombre des données scientifiques exposées dans ce livre émanent donc des études réalisées par les membres de ce comité scientifique international.

Franz Adlkofer, professeur émérite de médecine, est directeur scientifique et membre du conseil d'administration de la Fondation VERUM (Allemagne). Pour l'étude des effets biologiques des champs électromagnétiques, il a organisé et coordonné de 1999 à 2004, le projet européen de recherche REFLEX.

Igor Y. Beliaev, docteur ès sciences en radiobiologie, est membre de l'institut de recherche sur le cancer de l'Académie slovaque des Sciences (Bratislava, République slovaque) et de l'Institut de physique générale Prokhorov de l'Académie des sciences de Russie (Moscou). Igor Y. Beliaev est en outre membre du conseil scientifique de l'ECERI.

Martin Blank, *in memoriam*. Docteur ès science en science colloïdale de l'Université de Cambridge, Martin Blank a également été docteur ès science en chimie-physique de l'Université Columbia (USA), où il fut professeur associé de 1968 à 2011. Il a étudié les effets des champs électromagnétiques sur la santé depuis plus de 30 ans. Expert mondialement reconnu, il est intervenu sur la question des normes de sécurité relatives aux champs électromagnétiques pour le Parlement canadien, pour le « House Committee on Natural Resources and Energy (HRNE) » au Vermont et pour la Cour suprême fédérale du Brésil. Il est l'auteur de « *Ces ondes qui nous entourent - Ce que la science dit sur les dangers des rayonnements électromagnétiques* » aux éditions Ecosociété.

Ernesto Burgio est un pédiatre italien spécialisé en science de l'environnement et en épigénétique. Il est également consultant pour des projets nationaux, européens et internationaux. Ancien membre de la société internationale des docteurs pour l'environnement (ISDE), il est aujourd'hui membre du conseil d'administration de l'ECERI.

David O. Carpenter est médecin, professeur en santé environnementale à l'Université d'Albany (USA), où il dirige l'Institut de la santé et de l'environnement qui est reconnu en tant que centre collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé. A l'origine, avec Cindy Sage, des rapports « Bioinitiative », il est corédacteur en chef de la revue à comité de lecture « Reviews on Environmental Health ». David O. Carpenter est en outre membre du conseil scientifique de l'ECERI.

Richard Clapp, est épidémiologiste, professeur émérite à la faculté de santé publique de l'Université de Boston. Il est aussi membre du Conseil d'Administration de l'ECERI.

Devra Lee Davis est une épidémiologiste américaine internationalement connue pour ses travaux sur la prévention des maladies et les facteurs de santé environnementale. Elle a été nommée présidente de la Commission d'enquête sur la sécurité des produits chimiques et les dangers par le président Clinton de 1994 à 1999. Directrice du Center for Environmental Oncology, Devra Lee Davis préside depuis 2007 l'Environmental Health Trust qu'elle a fondé.

Yuri Grigoriev préside le Comité national russe sur la protection contre les rayonnements non ionisants et est membre du Comité consultatif international de l'OMS sur « Les champs électromagnétiques et la santé ».

Lennart Hardell est épidémiologiste et professeur de cancérologie honoraire à l'hôpital universitaire d'Örebro en Suède. Il est connu pour ses recherches sur les agents cancérigènes environnementaux et les téléphones cellulaires dont il a démontré qu'ils augmentent le risque de tumeurs cérébrales. Lennart Hardell est membre du Conseil scientifique de l'ECERI.

Magda Havas est professeure agrégée à la Trent University (Peterborough, Ontario, Canada). Elle a mené des recherches sur les contaminants chimiques tels que les pluies acides et les métaux et leurs effets sur les écosystèmes aquatiques et terrestres. Ses recherches actuelles portent sur les effets biologiques (nocifs et bénéfiques) des fréquences électromagnétiques non ionisantes. Elle est membre du conseil scientifique de l'ECERI.

Paul Héroux est physicien et professeur de toxicologie et des effets de l'électromagnétisme sur la santé à l'Université McGill (Montréal, Canada). Il se préoccupe des impacts négatifs des ondes électromagnétiques sur la santé et l'environnement.

Martin L. Pall est professeur émérite de biochimie et de sciences médicales fondamentales à Washington State University. Il est spécialiste du syndrome de fatigue chronique, de la sensibilité chimique multiple et des effets des champs électromagnétiques de faible intensité et des micro-ondes sur le corps humain. Il est l'auteur de nombreux articles scientifiques sur ces thématiques et on lui doit d'avoir attiré l'attention de la communauté scientifique internationale sur la dérégulation des canaux calciques dépendants du voltage par les champs électromagnétiques.

Dimitris J. Panagopoulos, docteur ès sciences, est expert en physique quantique, électromagnétisme et biophysique. Il travaille au département de radiobiologie et de cytogénétique du Centre national de recherche scientifique « Demokritos » à Athènes (Grèce).

William J. Rea, *in memoriam*. Médecin américain spécialisé dans les maladies de l'environnement, William J. Rea a créé à Dallas (USA) l'une des premières cliniques de santé environnementale. Il a été le premier à décrire et à proposer le terme d'électrohypersensibilité.

Cindy Sage est consultante en sciences de l'environnement et chercheuse sur les champs électromagnétiques et les radiofréquences. Elle est fondatrice du groupe de travail international BioInitiative, et co-éditrice et auteure des différents rapports BioInitiative.

Morando Soffritti, docteur en médecine, est le secrétaire général du Collegium Ramazzini (Italie). Il est également président honoraire de l'Institut Ramazzini, où il occupait auparavant le poste de directeur scientifique. Ses recherches portent sur l'identification des causes environnementales des tumeurs, en particulier celles d'origine électromagnétique.

Tous ces chercheurs sont des spécialistes connus et reconnus au plan international. Ils sont à l'origine de nombreux articles et communications scientifiques dans les domaines de l'électromagnétisme, de la santé et de l'environnement. C'est grâce à leur collaboration active que ce livre a pu être écrit.



Les oubliés de la République

Parce qu'elle est au plan scientifique un modèle d'étude étonnamment porteur et qu'elle concerne de très nombreux malades, l'électrohypersensibilité est au cœur de cet ouvrage. Personne aujourd'hui ne peut nier la souffrance endurée par ceux qui se disent en être atteints. C'est leur vie quotidienne, leur appel au secours, leur combat qui sont ici décrits.

Cette souffrance, c'est ce qui transparait à la lumière des nombreux témoignages qui nous ont été adressés au fil du temps, nous qui avons eu l'opportunité d'examiner et de soigner depuis ces dix dernières années plus de trois milliers de malades atteints de cette nouvelle pathologie; des témoignages que nous avons tenus à reproduire en petit nombre pour incarner la réalité des faits, afin de rendre compte de la détresse de ces malades et mesurer l'ampleur du fléau.

Mais ces témoignages n'impliquent pas seulement l'électrohypersensibilité. Bien que plus difficiles à caractériser, en raison d'une causalité multifactorielle, certains d'entre eux concernent aussi la survenue de cancers, les risques de maladie d'Alzheimer et la possibilité d'autres pathologies.

Dans ce qui va suivre, la plupart des personnes concernées ont préféré garder l'anonymat, alors que quelques-unes, n'ont pas hésité à se manifester publiquement.

Le devoir de tout médecin est d'abord et avant tout d'être à l'écoute des malades et de les examiner pour porter un diagnostic, établir un pronostic, proposer un traitement et informer la société. Afin qu'une véritable politique de santé publique soit mise en œuvre. C'est ce qu'enseignait Hippocrate. C'est ce qu'il fit en son temps.

On peut à la fois ne pas croire que l'électrohypersensibilité existe et penser que l'utilisation sans restriction d'un téléphone portable, d'un DECT ou d'un ordinateur connecté en WiFi est sans danger; si vous ne croyez pas que les champs électromagnétiques issus des technologies de communication sans fil puissent être nocifs, avant de juger, écoutez ce que rapportent les malades et ceux qui les côtoient: famille, amis, responsables associatifs ou encore professionnels de santé. Alors pour le bien de vos enfants et de vous-même, peut-être changerez-vous d'avis.



Toujours les mêmes symptômes cliniques au contact des mêmes sources.

Avril 2011. Monique

Il est souvent affirmé que les symptômes cliniques présentés par les malades se plaignant d'électrohypersensibilité sont subjectifs, non spécifiques et polymorphes. Comme on le verra à la lecture de ces témoignages, ce n'est pas le cas^a.

Monsieur le professeur^b,

Ne trouvant pas d'autre solution pour avoir un rendez-vous plus rapide avec vous, je vous écris ces quelques lignes.

Ayant des maux de tête de plus en plus rapprochés et de plus en plus insupportables, il me paraît très difficile d'attendre encore pour espérer pouvoir être soulagée. Depuis une année, je souffre de douleurs à l'œil droit. En parallèle, je ne supporte plus mon téléphone portable et depuis octobre 2010, les écrans de télévision et d'ordinateurs provoquent chez moi des maux de tête intolérables en particulier au niveau des tempes. Depuis Février 2011, je ressens ces douleurs en profondeur dans la tête. Elles me compliquent sérieusement la vie.

Ces douleurs sont accompagnées d'une grande sécheresse oculaire. En novembre 2010, j'avais fait une IRM de l'œil droit. Rien n'avait alors été décelé. Depuis un mois, je ne supporte plus les téléphones sans fil, les antennes, les lignes électriques dans la rue, tous les appareils électriques non reliés à la terre.

Nous avons fait contrôler l'installation électrique de notre appartement cette semaine et faisons mesurer les champs électromagnétiques. Nous avons pris des mesures de protection élémentaires pour que je puisse dormir.

Mon médecin généraliste ne m'est pas d'un grand secours. Il me demande encore « si je ressens les téléphones portables lorsque j'entre dans une pièce et que je ne sais pas s'il y en a un ! ». Il est très dubitatif sur l'origine de mes souffrances et cela aussi est insupportable !

Donc je viens vers vous pour savoir si vous pouvez me recevoir au plus vite ? Car j'ai aussi bien compris que vous aviez un emploi du temps très chargé et qu'il y a selon l'association « Robin des Toits », de très nombreuses personnes électrohypersensibles, je ne suis donc, malheureusement pas la seule à souffrir ! Merci de prendre le temps de me lire.



a) Les parties du texte en italiques, destinées à éclairer le lecteur, sont écrites par les auteurs du livre.

b) La plupart de ces témoignages ont été adressés au Pr D. Belpomme qui a pris en charge les malades dont il est question ici.

**Lettre ouverte au Président de la République,
M. François HOLLANDE**

Juillet 2012. Colas Diallo

De très nombreuses lettres en provenance de malades électrohypersensibles ont aussi été adressées aux pouvoirs publics et en particulier aux responsables politiques; toutes ou presque sont restées sans réponse. Nous reproduisons ici celle de M. Colas Diallo adressée à M. François Hollande, alors président de la République, ainsi qu'à diverses autres personnalités politiques¹².

Objet: Reconnaissance du Syndrome d'Intolérance aux Champs Electromagnétiques (SICEM) ou ElectroHyperSensibilité (EHS)

Monsieur le Président de la République, Mesdames, Messieurs,

Le 14 juillet est la fête de la Nation. C'est à cette date que je vous adresse ce courrier, alors que les troupes se préparent à défiler pour commémorer la victoire du peuple français sur les privilèges et l'exclusion. Le discours de politique générale du chef du gouvernement m'encourage vivement à vous rappeler qu'au nombre des exclus figurent des femmes et des hommes appelés « malades des ondes ». Et de souligner que notre armée, elle, a jugé trop dangereux les effets des champs électromagnétiques de 800 MHz à 3 GHz pour les utiliser. Ces bandes de fréquences pulsées ayant ainsi été mises à disposition de la téléphonie mobile civile.

Nous sommes plusieurs milliers atteints de ce que les militaires nomment le « syndrome des micro-ondes », tous diagnostiqués comme tel à la suite d'examens biologiques et radiologiques. Nous vivons, ou plutôt nous survivons, sans revenus, sans logement fixe, sans vie sociale, dans l'ostracisme, car sans reconnaissance de notre souffrance. Les rapports des scientifiques indépendants sont niés, aussi nombreux et documentés soient-ils. Et pendant ce temps, nous ressentons dans notre chair les maux des technologies sans fil.

Le précédent gouvernement a lancé un programme d'étude, sous la houlette d'un scientifique spécialiste de l'amiante, le Pr Choudat, c'est tout dire. Et celui-ci de nous faire passer pour des hypocondriaques ou des psychopathes. Pourtant, le Parlement européen, l'OMS, et le Conseil de l'Europe recommandent, au minimum, d'appliquer le principe de précaution. Et j'ajouterais que, chaque fois qu'il m'est donné d'expliquer ce que je vis ou d'énoncer les premiers symptômes de l'électrosensibilité (maux de tête, maux d'oreille, difficulté de concentration, troubles du sommeil, fatigue, irritabilité, sensations de brûlures sur la peau, de picotements et d'aiguillons sous cutanés), se reconnaissent dans l'auditoire des personnes électrosensibles. Combien faudra-t-il de personnes électrohypersensibles pour que l'Etat agisse et fasse œuvre de prévention contre les affections imputables aux ondes pulsées ?

Aussi, je vous demande de légiférer afin :

- de prendre en considération la réalité du Syndrome d'intolérance aux champs électromagnétiques et les études scientifiques internationales indépendantes qui ont permis son identification, et de prendre des mesures afin que ce handicap soit reconnu comme tel ;
- de dénoncer le protocole d'enquête dirigé par le Pr Choudat qui sans preuve aucune, nous dirige vers des consultations de psychiatrie ;
- de créer des espaces, dans les villes comme dans les campagnes, dans les administrations publiques, les hôpitaux tout particulièrement, au sein des entreprises, afin que les personnes dites « EHS » puissent VIVRE ;
- de limiter la prolifération des technologies usant des micro-ondes capables de nuire à l'activité électromagnétique naturelle des organismes vivants ;
- de prendre en exemple le mode de précaution et de reconnaissance appliqué au sein même de l'armée depuis des décennies ;

Dans l'attente et non sans peine,

Colas DIALLO,
Artiste plasticien,
membre de l'association Une Terre pour les EHS



La souffrance des plus pauvres, le rôle bienfaiteur des certificats médicaux

Juin 2013. Françoise

La confusion entretenue par certains médias, une information déficiente concernant les véritables dangers liés à l'utilisation abusive des téléphones portables, le manque de véritable politique sanitaire dans ce domaine, l'absence de réceptivité vis-à-vis des messages de mise en garde, liée à l'insuffisance d'éducation de certains de nos concitoyens et à la pauvreté, la vie dans des logements sociaux (HLM) qui sont en réalité la cible privilégiée des opérateurs pour l'installation d'antennes-relais sur le toit et la pose de compteurs communicants dans les couloirs de ces logements, expliquent que de très nombreuses personnes devenues électrohy-persensibles se recrutent parmi les gens les plus défavorisés.

Cher Professeur,

Je vous remercie de tout cœur pour votre soutien.

Grâce à votre aide, je suis vivante, mon cerveau est complètement oxygéné. Je suis toujours en galère financière mais ma mère m'accueille en attendant une formation.

Grâce à votre certificat médical et à votre témoignage dans le film « Les sacrifiés des ondes » mes enfants ont compris. Ils sont plus proches de moi. Je les vois seulement 1 week-end sur 2 et la moitié des vacances chez ma mère. J'espère un jour avoir un toit pour les accueillir.

Je vous envoie un chèque de 23 € pour mon dernier rendez-vous du 02/04/2013.

Sincères salutations.



Errance médicale sans réel diagnostic et prise en charge. L'éviction salvatrice des ondes.

Juin 2015. Vanves. Marie Noëlle

Une affection encore non reconnue par une grande partie du corps médical, qui touche plus souvent les femmes que les hommes, et qui sévit dans toutes les classes d'âge et de condition sociale.

Bonjour,

Voici mon témoignage.

Je suis assistante de direction. J'ai été diagnostiquée électrohypersensible en octobre 2014 après une errance médicale de plus de 6 mois qui a engendré des dépenses médicales considérables pour des examens sans résultat. Depuis, grâce à des amis informés, j'ai pu établir le lien entre mes malaises très impressionnants (3 passages aux urgences) et l'exposition aux champs électromagnétiques. Je souffrais de vertiges avec pertes d'équilibre et chutes, acouphènes, fatigue intense (deux mois et demi d'arrêt maladie). J'ai rencontré un hématologue, qui a certes mis en évidence une baisse de mes globules blancs, des anticorps auto-immuns positifs, mais rien qui puisse expliquer mes malaises. J'ai également consulté un professeur de médecine à la Salpêtrière, même absence de diagnostic. Les deux IRM que j'ai passées ont d'ailleurs à l'occasion, provoqué des malaises plus importants (retour aux urgences le lendemain). Etrange, rien d'anormal n'apparaît à l'IRM, mais l'examen lui-même me rend malade...

J'ai également rencontré un cardiologue, un ORL, un endocrinologue, en vain. Après un mois de vacances, éloignée des antennes-relais, de la WiFi et du DECT, mon état s'est énormément amélioré. Les médecins en déduisent alors que l'origine de mes troubles était un virus que j'aurais contracté et qui aurait provoqué des désordres sanguins. Le virus disparu, les choses rentreraient dans l'ordre. Tout ceci m'avait paru cohérent et très rassurant.

Seulement voilà, trois semaines après la reprise de mon activité professionnelle, mes troubles réapparaissent. J'aime mon travail et mes conditions de travail sont

optimales. Je réalise alors qu'une borne WiFi est très proche de ma tête ainsi qu'une borne 3G (à deux mètres de mon dos). Inévitablement je fais la relation.

Ma collègue de bureau est également électrohypersensible, son encéphalogramme^a met en évidence des anomalies à gauche, le mien à droite. Nous étions face à face. Elle a depuis été licenciée pour inaptitude !

Je rencontre alors le professeur Belpomme. Ce dernier a objectivé mes symptômes par un encéphalogramme et un échodoppler transcranien, des examens sanguins et urinaires. Le diagnostic est alors tombé : souffrance cérébrale associée à un déficit de vascularisation cérébrale. Il m'a évidemment conseillé l'éviction des ondes. Grâce au médecin du travail qui connaissait le problème, l'employeur a procédé aux déplacements des deux bornes incriminées. J'ai par ailleurs appliqué chez moi une peinture de graphite sur les murs pour limiter l'exposition. Je dors sous un baldaquin-cage de Faraday. Neuf mois plus tard, mon chiffre de globules blancs est remonté. Les anticorps auto-immuns ont désormais disparus. Mon encéphalogramme est normal. Je dois cette « guérison à l'éviction des ondes ». Certes, dès que je m'approche d'une zone « chargée, je ressens des fourmillements et un malaise naissant, mais grâce à la connaissance du problème, je m'éloigne et échappe ainsi à la dégradation physique que j'ai vécue l'année dernière.

Je reste très fragile, les basses fréquences me dérangent également désormais. Prendre le train devient très difficile (je titube en sortant du train) ; le métro également (autant de portables que de voyageurs). Je ne peux plus cuisiner avec ma plaque vitrocéramique ; j'utilise un réchaud à gaz. Bref tous les endroits où il y a des sources électromagnétiques m'épuisent. Mais à partir du moment où je m'en éloigne, tout va mieux. Pour consolider cette amélioration je dois absolument éviter toute exposition excessive. Le Linky compromet cet équilibre fragile. J'ai pu me protéger chez moi et sur mon lieu de travail des champs électromagnétiques générés par la téléphonie ; je ne pourrai certainement pas me protéger des ondes générées par un compteur intelligent qui émet en permanence.»



a) Il s'agit de la tomosphygmographie cérébrale ultrasonore (TSCU).

L'ignorance médicale face à une pathologie pourtant cliniquement évidente.

Jun 2015. Un médecin généraliste

Selon différentes enquêtes, 30 à 60% des médecins généralistes affirment voir en consultation chaque année entre un et dix patients se plaignant d'électrohypersensibilité et 60% d'entre eux affirment que l'exposition aux champs électromagnétiques est une cause plausible. C'est ce que confirme ce médecin.

Mon cher confrère,

Je vous apporte bien volontiers mon témoignage de médecin.

Médecin proche de Marie-Noëlle, je l'ai accompagnée tout au long de sa longue errance médicale après ses trois pertes de connaissance et ses trois accueils en urgence à l'hôpital. Après d'innombrables consultations de spécialistes et celles de trois professeurs de médecine, chefs de services hospitaliers, et tout autant d'exams inutiles et coûteux pour la sécurité sociale et mal tolérés pour la patiente (ondes électromagnétiques des IRM), malgré des perturbations hématologiques sérieuses et non expliquées – mais qui ont eues l'avantage d'éviter l'accusation psychosomatique –, seul le diagnostic – aveu d'impuissance – de « maladie auto-immune » a été évoqué. Lorsqu'enfin l'hypersensibilité aux ondes électromagnétiques a été objectivement et sans contestation établie, et prouvée par la spectaculaire amélioration lors de l'évitement de ces ondes, en tant que médecin, j'ai été rétrospectivement effaré par l'ignorance dans ce domaine de la médecine française. Il est à redouter que l'intrusion des radiofréquences émises par le nouveau compteur Linky réduise à néant l'amélioration difficilement acquise.



Des symptômes insupportables forçant à fuir d'urgence son lieu de vie.

Mars 2011. Madeleine

Il n'y a pas que les déclarations médicales et scientifiques qui pèsent sur le plateau de la balance. A partir de 2009, il y a eu les nombreux témoignages des malades atteints d'électrohypersensibilité.

Cher Professeur,

Ayant un rendez-vous avec vous jeudi prochain, j'ai pensé vous écrire afin que vous vous remettiez mon cas en mémoire.

Lors de ma dernière visite, vous m'aviez conseillé de quitter au plus vite mon appartement. Par chance, j'ai trouvé à Chamalières un autre appartement situé au 1^{er}

étage d'un immeuble donnant sur un parc et protégé des antennes. Nous sommes allés prendre des mesures à l'endroit de mon nouvel appartement.

Malheureusement, je suis restée trois mois de trop dans mon ancien appartement. Je ne pouvais plus dormir. Je passais mes nuits à faire mes cartons. Il me semblait que mon état avait empiré. Il y avait toujours cet étai qui m'enserme les oreilles, les mastoïdiens, plutôt du côté droit, et le blocage de ma mâchoire dans les plus mauvais moments. Ma main droite perdait sa sensibilité. Elle n'est pas encore revenue aujourd'hui. En témoigne mon écriture. J'avais aussi un problème de motricité.

Les faits qui m'ont le plus traumatisée n'ont rien à voir avec les problèmes habituels de mémoire liés à l'âge (comme oublier les noms propres par exemple): un jour, je me suis trouvée avec une enveloppe dans les mains et une lettre pliée en quatre, sans savoir ce que je devais en faire; un autre jour, alors que je tenais une boîte et son couvercle, je les regardais sans savoir quoi faire; de même, il m'est arrivé de vouloir aller fermer ma porte d'entrée avec les clés dans la main et perdre l'idée de la fermer^a. J'ai donc pensé à une maladie d'Alzheimer et je me suis dit que cela je ne le supporterai pas. J'avoue avoir eu des idées suicidaires. Je souffrais en plus de ne pas avoir de soutien, car je savais que l'on ne me croyait pas. Des antennes, les gens ne veulent pas en entendre parler, car trop accrochés à leur confort, cela les dérange.

Depuis que je prends votre traitement, j'ai retrouvé un sommeil de 7h à 8h par nuit. Je n'ai plus cet étai qui faisait pression dans ma tête. Les douleurs ont disparu. Ma motricité est revenue progressivement, je ne marche plus en faisant des petits pas. Ce qui me semble plus long à disparaître ce sont les vertiges et les pertes d'équilibre, surtout le matin au réveil.



Comment on en arrive à faire soi-même le diagnostic: une crise sanitaire mondiale en perspective.

Juillet 2015. Rhône-Alpes. Martial, 36 ans

L'électrohypersensibilité n'est pas restreinte à notre pays. Elle est devenue depuis ces dernières années un véritable fléau mondial. C'est ce que pense effectivement Martial.

Je suis ingénieur en électronique (ISEN), spécialisé en microélectronique, radiofréquences et conversion d'énergies. J'ai travaillé sur les puces de téléphonie mobile pendant plusieurs années dans une multinationale (sans pour cela avoir été plus exposé que la moyenne, étant donné que je ne travaillais pas directement sur la partie radio), puis j'ai été chef de projet dans un bureau d'étude à concevoir des

a) Ces épisodes de perte de mémoire impronptus et transitoires sont décrits plus loin sous le terme d'ictus amnésiques.

technologies de pointe pour des clients importants. J'ai ensuite monté ma start-up dans le domaine des drones civils.

Mon électrohypersensibilité a commencé en réalité à se manifester en janvier 2014. J'étais en permanence très fatigué. J'ai cherché pendant un an ce qui me rendait malade, pensant à une intolérance alimentaire. Je me suis même équipé d'appareils de mesure des ondes hyperfréquences. Bien que connaissant parfaitement ces technologies, il m'a fallu plusieurs mois pour comprendre ce qui m'arrivait. Ayant travaillé dans le domaine de la téléphonie mobile à plusieurs niveaux, je n'ai jamais pensé que cela puisse être à ce point dangereux ! On parlait toujours de cancers, mais quand j'ai réalisé l'effet des téléphones et des antennes sur le corps humain, je suis tombé de haut.

Fin 2014, je sentais toutes les ondes : celles de mon téléphone (même à travers un mur), celles des antennes-relais (jusqu'à plus de 2 km de distance sur autoroute, bien avant de les voir apparaître dans le paysage), puis celles du WiFi, de l'écran de mon ordinateur, des disques durs, de ma souris optique, de la TV, du frigo, de l'aspirateur, des lignes à haute tension et enfin du courant électrique de la maison. J'ai dû déménager, me reposer pendant des mois laissant ma société en roue libre et n'ayant absolument aucun revenu pendant cette longue période. Le changement de la ville à la campagne a apporté des améliorations, mais cela reste très compliqué. Je ne peux quasiment plus utiliser d'ordinateur (pour un ingénieur, c'est une catastrophe !), je me ressource comme je peux, mais les maux de tête et les douleurs de ventre associés aux ondes continuent de me poursuivre.

Mon état de santé est toujours chaotique (jusqu'à 48 heures de céphalées continues, plié en deux sans pouvoir manger en cas de crise). Mais j'arrive à mieux dormir (ce qui m'était impossible il y a quelques mois). Le Pr Belpomme a bien montré que le sang ne circulait pas correctement dans mon cerveau, ce qui me transforme en légume sans énergie certains jours. Je tente de me battre pour reconverter ma société, j'ai des projets en cours mais la situation est terriblement précaire. Je pense cela dit qu'il y a des personnes encore plus malades que moi, des personnes qui se sont suicidées, et je tente d'aider les autres sur cette problématique de compréhension des phénomènes physiques et la façon de se protéger. Je sais à quel point c'est difficile quand on est touché de plein fouet et qu'on ne comprend rien à ce qui arrive... Je rencontre de nombreuses personnes qui sont électrosensibles sans le savoir ou sur le point de passer la frontière de l'hypersensibilité. J'ai souvent la rage envers le système médical dominant qui joue un jeu très dangereux parce qu'une crise sanitaire approche à grand pas. Les débits 3G/4G sont des bombes à retardement, le WiFi, les DECT, le Linky, les antennes-relais, mais aussi chaque téléphone, sont tous terriblement dangereux.

J'ai appris récemment par une amie infirmière que dans l'hôpital où elle travaille, il y a de plus en plus d'enfants qui naissent avec des tumeurs au cerveau. Comment en est-on arrivé là ?

Une personne électrohypersensible qui ne se protège pas des ondes électromagnétiques risque de voir sa santé se dégrader pour évoluer vers un état proche de la maladie d'Alzheimer... Dans les pays voisins, on parle de plusieurs pourcentages de la population touchés, et il n'y a aucune raison que nous soyons en France, moins touchés que la Suède, l'Allemagne ou la Suisse par exemple.

Merci d'avance de prendre en considération ces informations. Nous ne sommes pas anti-technologies, mais en ce moment, beaucoup de personnes électrohypersensibles se demandent de quoi demain sera fait...



Ne laissez pas ERDF provoquer une catastrophe sanitaire !

Juillet 2015. Christine, 57 ans

Cette lettre a été adressée à Madame Ségolène Royal, ministre de l'écologie. Elle est restée sans réponse.

Bonjour,

Je suis consultante en études marketing à Paris. J'ai 2 filles de 27 et 23 ans. Je suis intolérante aux champs électromagnétiques depuis un an. Je suis devenue électrohypersensible en raison d'une exposition au WiFi. Travaillant à domicile, mon ordinateur se trouvait dans ma chambre, et j'ai dormi avec le WiFi pendant plusieurs années. J'ai aussi téléphoné avec mon téléphone portable environ 2 heures par jour. Dès que je suis exposée au WiFi ou au téléphone portable, j'ai des maux de tête, des insomnies, des tremblements intérieurs, une fatigue chronique, et une grande difficulté à me concentrer. Je ne peux plus travailler d'affilée une journée complète, mais par tranches, à cause de ces tremblements intérieurs. Ce qui me handicape fortement, car mon travail consiste à faire des interviews téléphoniques et à rédiger des rapports sur ordinateur.

De plus, je suis aussi devenue intolérante aux champs électriques de basses fréquences, c'est-à-dire tout ce qui est électrique, les lampes, les appareils ménagers. Quand je lis près d'une lampe métallique, je tremble, de même que près d'un équipement HIFI, ou d'une prise électrique mal isolée, ou encore en présence d'une caisse enregistreuse dans un magasin. Je suis obligée de débrancher tous les équipements électriques la nuit dans ma chambre. Je me sens mieux dès que je pars dans un lieu peu exposé, par exemple récemment dans un monastère au milieu d'une forêt.

Le Linky signifierait pour moi une exposition permanente par salves, puisque je travaille depuis mon domicile, j'y suis 24h/24. Cela voudrait dire retour aux insomnies, intensification des tremblements, et une impossibilité de récupérer la nuit. Quand

je suis trop exposée, je ne peux plus travailler, ni chercher mes missions de free-lance. Le mal de tête ne me quitte plus, et je vois l'avenir en noir, sans place pour moi dans cette société où les ondes se multiplient. Si même mon domicile n'est plus un endroit où je peux minimiser mon exposition aux champs électromagnétiques, que va devenir ma santé ?

J'ai eu un cancer du sein il y a un peu plus de 10 ans, j'ai été bien prise en charge par la médecine. Il y avait un protocole, des réponses. Je m'en suis sortie. Pour l'intolérance aux ondes, il n'y a pas de réponses médicales, et pas de compréhension chez les politiques qui nient l'existence de cette pathologie. Ils décident d'augmenter l'exposition de la population de façon obligatoire, sans tenir compte des problèmes sanitaires, sans protéger ceux dont le corps ne peut plus absorber toutes ces ondes.

Je vous remercie par avance Mme Royal de nous préserver de ce nouveau type de pollution invisible, la pollution électromagnétique, surtout dans le sanctuaire que devrait rester le domicile privé. Ne laissez pas ERDF provoquer une catastrophe sanitaire, à l'image du scandale de l'amiante ou du sang contaminé chez les hémophiles. Aidez-nous pour que le Linky ne soit pas obligatoire pour les personnes intolérantes aux ondes.

Avec mes salutations respectueuses.



Déménager et changer d'emploi: la seule solution.

Janvier 2017. Sophie

Perte d'emploi, problèmes financiers et déménagements itératifs sont monnaie courante chez les électrohypersensibles.

Bonjour Professeur,

Je suis secrétaire. Mon médecin généraliste m'a diagnostiquée électrohypersensible en février 2017. Ayant confirmé ce diagnostic, vous m'avez alors prescrit un traitement que je prends encore aujourd'hui et qui m'a permis de moins souffrir et de pouvoir terminer l'année scolaire. J'ai obtenu une mutation dans un petit collège à 120 km de notre appartement. Dans ce collège, il n'y a pas de borne WiFi et le chef d'établissement coupe son portable chaque jours (je suis sa secrétaire). La gestionnaire qui habite juste au-dessus de mon bureau débranche chaque matin le WiFi et le CPL. Mes enfants sont inscrits dans ce même collège et mon mari vient de trouver un travail dans le village où nous résidons (il est aide-soignant).

Les enseignants et le personnel du collège, informés de mon handicap, ne viennent pas dans mon bureau avec leurs téléphones portables. J'arrive à travailler à peu près normalement. Je ne peux toujours pas aller dans les endroits pollués par des

ondes, car là je souffre vraiment, ma tête implose. Je vis donc repliée sur moi-même avec ma petite famille. Dans la maison que nous louons, je ressens l'électricité (un four qui fonctionne, une machine à laver, etc.), alors que je ne la ressentais pas avant. Je devais vous rencontrer en septembre pour une nouvelle consultation, mais il m'est impossible d'aller dans une grande ville. J'ai fait un malaise à la limite de l'évanouissement dans un endroit rempli d'ondes: j'emmenais ma fille chez le coiffeur et ça s'éternisait. Bref, je souhaiterais savoir si l'encéphaloscanner peut se faire ailleurs qu'à Paris? N'y aurait-il pas ce genre d'appareil à Nantes ou à Niort?

J'aimerais savoir si mon cerveau va mieux car le fait d'être à l'abri me permet de mieux réfléchir et d'oublier beaucoup moins, même si je ne supporte plus du tout les endroits pollués par les ondes.

Je vais commencer dans deux jours, des soins dentaires et j'espère pouvoir perdre un peu de mon électrohypersensibilité.

Voilà ce témoignage pour vous dire à quel point la vie d'électrohypersensible n'est pas simple et est très douloureuse, car même si on met un terme à nos maux, nous souffrons de ne pas avoir de solution à long terme pour une famille et nous espérons toujours trouver des améliorations qui pourraient éventuellement nous changer la vie.

Je vous souhaite beaucoup de courage dans l'exercice de votre métier et vous remercie à nouveau pour ce que vous faites.



L'association à une sensibilité multiple aux produits chimiques - La perte de vie sociale.

Juin 2017. Luc

L'existence d'une sensibilité multiple aux produits chimiques (MCS) qui est une affection reconnue au plan international, associée à une électrohypersensibilité, prouve de façon indéniable que l'électrohypersensibilité ne peut être mise sur le compte d'un effet nocebo causal. C'est ce que relate Luc, du point de vue des symptômes.

Bonjour professeur,

De 2000 à 2005, les maux de tête se sont d'abord déclarés devant la télévision à tube cathodique. Vinrent ensuite les vertiges et les nausées notamment aux abords des antennes-relais le long des autoroutes. La pression au niveau du crâne allait et venait suivant la proximité de ces antennes. L'usage du GSM déclenchait ces mêmes maux de tête après quelques minutes. J'ai assez rapidement arrêté l'usage du téléphone en voiture vu le besoin de puissance plus élevé pour assurer les com-

munications. Lors du fonctionnement du four à micro-ondes, je prenais une distance de plusieurs mètres de l'autre côté du mur.

A partir de 2005 s'ajoutent une fatigue permanente, des fourmillements, des picotements dans les membres et au visage, des douleurs musculaires et articulaires et de fréquents blocages lombo-sacrés et une opération pour cataracte.

A partir de 2010 arrivent progressivement des lancements dans les dents (présence d'un bridge dans la mâchoire supérieure et de nombreux amalgames « à l'ancienne » dans la mâchoire inférieure). Et une intolérance aux produits phyto de jardin, aux produits d'entretien sanitaire et à certaines peintures s'installe. L'ensemble évoque une sensibilité multiple aux produits chimiques (MCS). Apparaissent des acouphènes permanents bilatéraux et des problèmes dermatologiques: desquamation, rougeurs et démangeaisons au cuir chevelu et au visage d'abord, aux pieds et aux jambes ensuite. Une sensation de brûlure, d'échauffement en surface sur tout le corps, principalement au niveau des membres, fait partie de mon quotidien.

A partir de 2015, mon état s'aggrave avec le passage de la 3G à la 4G, l'érosion des smartphones, la présence généralisée des ampoules économiques, du WiFi dans les restaurants, les centres villes et les entreprises (je suis consultant-formateur indépendant).

Acouphènes et hyperacousie vont de pair. Le seuil de tolérance diminue: la présence d'un seul smartphone en mode « avion » à mon domicile suffit à déclencher des douleurs à la tête. Démotivation, déprime, idées noires, chute d'énergie, somnolence diurne, conduite automobile difficile m'invitent à lever le pied, à réduire mon activité professionnelle en clientèle à 2 demi-journées maximum par semaine et à déplacer les prestations à mon domicile autant que faire se peut. Les troubles cognitifs au quotidien se multiplient: perte de concentration et de mémoire à très court terme, oublis, maladresse, erreurs de rangement, associations verbales incohérentes, ralentissement du langage, de la pensée et du raisonnement.

A propos de souffrance, l'électrohypersensibilité, c'est aussi une perte de vie sociale en raison de la fuite des lieux radio-pollués. A cela s'ajoute le manque de compréhension, de soutien, d'écoute en provenance de la sphère familiale et d'empathie en provenance de l'entourage privé et professionnel; et le manque d'écoute du monde médical traditionnel, encore trop souvent dans le déni, dans l'incrédulité (ce qui ne se voit pas n'existerait pas). C'est ainsi que je me suis entendu dire: « c'est dans votre tête (madame!); « c'est psychologique »; « c'est lié au stress et au bruit », ou « c'est génétique », « c'est de la migraine », ou encore « il n'y a rien à faire, il n'y a pas de danger ». D'où le recours à d'autres pratiques dites alternatives et à des praticiens qui vous reçoivent à tout le moins en être humain digne de confiance. Néanmoins avec la même impuissance, notamment due au manque de recherches pour un phénomène apparemment isolé et donc peu rentable.

Quel soulagement de vous avoir rencontré professeur (!), d'avoir été pris en considération, de bénéficier d'une prise en charge professionnelle, basées sur les dernières découvertes en la matière et de se quitter nourri d'espoir au terme d'un premier rendez-vous.



Lignes à haute tension, cancer et électrohypersensibilité.

Le témoignage de Christine et Jean. 2017

Jean a un cancer de la Parotide depuis 2012, Christine est électrohypersensible depuis décembre 2014. C'est Christine qui raconte. Plusieurs causes sont ici possibles: la ligne à haute tension mais aussi l'absence de prise de terre, et pour Jean, son métier d'informaticien.

Nous avons fait construire notre maison dans un lotissement vendu par la commune. Nous avons emménagé en juillet 1988.

Il faut savoir qu'une « ligne électrique » passe au-dessus du toit du garage attenant à la maison d'habitation. A aucun moment, nous n'avons supposé que cette « petite ligne » serait la source de nos ennuis de santé actuels. Nous apprendrons en 2015, qu'elle est de 90 000 volts.

C'est en 2004 que les premiers problèmes de santé apparaissent pour moi avec l'apparition de douleurs diffuses articulaires: « mal partout » et gros coups de fatigue. C'est un rhumatologue qui me diagnostique une fibromyalgie en 2005. J'ai aussitôt la chance de rencontrer un médecin généraliste homéopathe très compétent dans sa pratique et surtout très à l'écoute. Ce qui me permet d'affronter les symptômes variés de la fibromyalgie et même de les améliorer avec des hauts et des bas.

Pendant ce temps-là Jean travaille beaucoup; il est informaticien. Moi je travaille dans le commerce.

En 2006, nous installons une cuisine moderne aménagée avec tout le matériel électroménager qui va avec (plaque vitrocéramique, four électrique, four micro-ondes, spots halogènes, etc.).

En 2009, nous changeons notre lit sur lequel nous installons des lampes de chevets halogènes sans prise de terre.

Nous apprendrons plus tard que la terre est à 86 ohms dans cette habitation !

Pour Jean, les problèmes ont commencé à l'automne 2011, avec une première opération de la parotide droite, puis une deuxième intervention en septembre 2012 sur cette même parotide et l'ablation totale. Il en ressort avec une paralysie faciale. Cette fois-ci il apparait que la tumeur est maligne. Il faut savoir que selon

une étude Israélienne, le cancer de la parotide est lié aux ondes électromagnétiques. Il s'en suivra 34 séances de rayons, sans chimiothérapie.

C'est en décembre 2014 que tout bascule pour moi ! Je suis prise de symptômes très alarmants la nuit du 30 novembre au 1^{er} décembre. Des « spasmes » m'envahissent de la tête aux pieds sous forme de vagues régulières, le cœur s'accélère, des picotements sur tout le corps, impossible de dormir. Panique à bord !

Mon médecin m'a prescrit des anxiolytiques et somnifères pour faire face. J'ai perdu 8 kg en un mois.

Je n'ai jamais pu redormir dans ma maison depuis cette date.

Toutes ces émotions ont dû être très néfastes pour Jean car en juillet 2015, il est pris de douleurs violentes sur le côté gauche du thorax. Après différents examens en janvier 2016, les médecins lui découvrent des métastases sur plusieurs organes. Il y a récurrence du cancer de la parotide. Cette fois-ci c'est chimiothérapie avec tous ses revers. Le cancer de Jean est enregistré, au centre anti-cancer, comme rare et environnemental.

Quant à moi, j'ai rencontré le professeur Belpomme en février 2015, qui confirme mon électrosensibilité. Je le vois tous les 6 mois. Un encéphalogramme et un échodoppler sont réalisés à chaque visite pour suivre l'évolution.

J'ai la sensation de brûlures dans la bouche, en particulier sur la langue. Cette sensation augmente selon l'exposition aux ondes hautes ou basses fréquences et atteint la gorge et parfois l'œsophage. J'ai eu, selon les périodes, des vertiges, des maux de tête, des problèmes de concentration, parfois des pertes de mémoire, des palpitations cardiaques, les cheveux qui se hérissent, en cas d'exposition importante. La nuit, j'ai des « spasmes de stress » dans le dos et les bras, je ne peux dormir ; très souvent la nuit mes mains sont comme anesthésiées ; toujours la nuit, j'ai parfois les yeux douloureux quand je veux les ouvrir, tout cela est accompagné de coups de fatigue au cours de la journée.

Je suis en invalidité depuis juin 2016.

J'étais quelqu'un de très actif et je me retrouve comme coupée du monde actuel avec la seule préoccupation de me protéger pour essayer de vivre sans souffrance.

Jean, lui, est en affection longue durée (ALD) depuis 1 an et demi, et lui aussi se retrouve au chômage alors que c'était quelqu'un qui aimait son travail.

Je dois me protéger le plus possible des ondes hautes et basses fréquences. Je porte un tee-shirt spécial anti-ondes 24h/24, un chapeau du même tissu quand je sors.

Nous avons installé un baldaquin en tissu Swiss-Shield autour de notre lit. Je marche le plus souvent pieds nus.

Après deux déménagements, la maison où je vis actuellement est à 21 ohms. J'ai supprimé la télévision, le téléphone portable, l'ordinateur, le four micro-onde, les lampes fluo-compactes ! J'utilise le moins possible l'électroménager.

Nous avons coupé le courant aux fusibles partout où il n'y a pas de besoin dans la maison. J'ai un four à gaz et malgré cela, le mal est toujours là.

Nous ne sortons plus beaucoup : pas de cinéma, pas de restaurant, très peu de visites chez les amis.

Aujourd'hui, Jean se soigne, moi je me protège et l'on se soutient mutuellement.



Une étudiante courageuse. Merci aux professeurs et responsables administratifs de l'Université du Littoral - Côte d'Opale (ULCO).

Avril 2018. Clémentine

Voici le témoignage d'une jeune femme âgée de 21 ans, venue consulter pour une électrohypersensibilité et la mise en œuvre d'une prise en charge médicale adaptée. Son récit est empreint d'espoir ! A force de lutte pour faire admettre ce qui est désormais devenue une réalité sociétale. Elle fait part des aménagements qui ont eu lieu dans son université : des aménagements qui à l'avenir ne devraient plus être exceptionnels dans les collèges, les lycées et les universités. Merci aux professeurs de l'Université du Littoral – Côte Opale, l'ULCO, et à ses responsables administratifs, d'avoir compris le problème de santé de Clémentine, d'avoir pris au sérieux son intolérance aux champs électromagnétiques et d'avoir fait le nécessaire pour l'aider à se réinsérer au mieux des possibilités, dans la société. L'ULCO, un exemple à suivre !

Monsieur,

Je suis étudiante en 2^e année de licence d'histoire à l'Université du Littoral - Côte d'Opale (ULCO).

Mon intolérance aux champs électromagnétiques a été diagnostiquée à l'âge de 15 ans. En réalité, elle était apparue l'année de mes 9 ans.

Après le collège, j'ai été envoyée dans un hôpital de jour avec un diagnostic qualifié de « phobie scolaire », faute de meilleur terme. J'étais épuisée physiquement et psychiquement. Ce passage ne peut être considéré comme une erreur, car il m'a permis de retrouver un bien-être psychique. Néanmoins, il n'a jamais mis fin à mes douleurs.

Je n'ai pas pu poursuivre mes études dans un lycée. J'ai passé un Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), qui est un équivalent du BAC. Ensuite, je me suis inscrite en licence d'histoire.

L'administration de l'ULCO, pendant mon DAEU, et à présent pour ma licence, s'est montrée très compréhensive. Elle a instauré les aménagements suivants pour me permettre de suivre les cours : mise en place d'un étudiant preneur de notes ; absence en cours tolérée sans justificatif ; pas de contrôle continu ; examens à domicile avec un(e) surveillant(e), exception faite des oraux : les professeurs me font passer ces derniers dans le bâtiment que je leur ai indiqué comme étant celui que je supportais le mieux.

La bienveillance des professeurs est elle aussi remarquable. Ainsi, il est arrivé que deux oraux soient programmés dans une même demi-journée. Je n'aurai pas pu récupérer suffisamment pour passer le second dans de bonnes conditions. Heureusement, un professeur a accepté de déplacer le deuxième oral à un autre jour.

Je vous prie de recevoir, monsieur, mes meilleures salutations.



Le destin tragique du pasteur Carsten Häublein.

2016. Pr. Franz Adlkofer

Pour clore cette première partie, nous rapportons ici le témoignage du professeur de médecine allemand Franz Adlkofer¹³ d'après la conférence qu'il a donnée en 2016 à la fondation PANDORA, une fondation instituée pour promouvoir une recherche indépendante. Il s'agit de la mort par suicide d'un pasteur allemand, atteint d'électrohypersensibilité ; et de l'interprétation qu'il convient d'en donner au plan médical et scientifique. Notons que, comme nous le verrons, la survenue d'idées suicidaires (et même la possibilité de suicides) est loin d'être rare chez les malades se réclamant d'une électrohypersensibilité, en raison de l'extrême souffrance physique et mentale dans laquelle ils se trouvent, du déni persistant des pouvoirs publics et d'une partie du corps médical à l'égard de cette nouvelle pathologie et de l'impuissance de la médecine classique à y remédier^a.

Le drame, la longue épreuve

Le 13 février 2013, le corps du pasteur Carsten Häublein était repêché dans la rivière Schlei, près de la ville d'Ammertal où il habitait^b. D'après les informations disponibles, il a été conclu qu'il s'était suicidé. Après sept années de souffrance

a) Les parties du texte entre guillemets sont du pasteur Häublein ; celles sans guillemets sont du professeur Adlkofer. Les sous-titres de ce texte sont des auteurs du livre.

b) Cette ville est située dans l'état de Schleswig-Holstein en Allemagne.

exacerbée à chaque fois qu'il était exposé aux radiofréquences, ce pasteur avait finalement perdu le courage de continuer à vivre.

Le 13 septembre 2012 soit environ six mois avant sa mort, voici le courrier que je reçu concernant son état de santé (*c'est le Pr Adlkofer qui témoigne*):

« Ma maison située dans le nord du Schleswig-Holstein où je m'étais réfugié après avoir fui la Bavière et où je n'avais plus présenté de symptômes s'est subitement transformée en un enfer à partir du moment où la 4G a été introduite partout dans le pays.

Aujourd'hui, je ne me maintiens en vie qu'en restant trois ou quatre heures par jour dans une baignoire remplie d'eau salée, après quoi je me mets sous plusieurs couvertures de survie et me protège avec un voile autour de la tête, en gardant juste ce qu'il faut pour respirer. Alors je peux trouver quelques heures de sommeil.

Les champs électromagnétiques qui m'assaillent font que je ne peux plus sortir pendant la journée, et que j'ai une intolérance croissante à l'égard de mon ordinateur, du téléphone, et même de l'électricité de ma voiture, etc. Ce que je n'avais pas du tout jusqu'au mois de juillet de cette année. Pour écrire une lettre comme celle-ci, je ne suis capable de le faire que tous les deux jours. ***Ce que j'endure est une sorte de sentence de mort.***

Pourtant, il me semble pouvoir encore reprendre des forces : après chaque bain de sel dans ma baignoire ou dans la rivière Schlei, je ne ressens plus aucun symptôme. C'est pour moi la preuve que toutes les « turbulences sauvages » qui m'affectent sont d'origine exogène, dues à un environnement hostile à la vie qui attaque et torture mon corps. Le bien-être que j'obtiens ne dure cependant pas très longtemps... Carsten Häublein ».

J'ai reçu une deuxième lettre quelques heures plus tard (*c'est toujours le Pr Adlkofer qui témoigne*):

« Cher professeur Franz Adlkofer,

Je vous écris à nouveau, mais cette fois-ci sans vous adresser de message substantiel sur mes symptômes, parce que je suis en pleine détresse physique et morale à cause d'un nouveau stress causé par mon exposition aux champs électromagnétiques. Si cela vous est possible, appelez-moi. Quel que soit le contenu de nos échanges, s'il vous plaît traitez-le avec une absolue discrétion. Meilleures salutations. Carsten Häublein ».

Ces deux courriers attestent que le pasteur Häublein était dans un état de détresse marqué par l'amertume et le désespoir. (C'est le Professeur Adlkofer qui encore témoigne). Ses détracteurs, ceux qui dès le début le considéraient comme un malade mental, se sentiront probablement pleinement confortés par la description de ses souffrances, et ne se poseront certainement pas la question de savoir ce

qui l'avait rendu malade. La réponse réside en fait clairement dans son départ du sud de l'Allemagne pour gagner le nord. De 2006 à 2009, il a été malade dans la région d'Ammertal où il était exposé aux rayonnements électromagnétiques, puis il s'est à nouveau senti bien en 2009 après s'être déplacé dans un endroit sans rayonnement, proche de la mer Baltique. Lorsqu'en 2012, ces rayonnements ont à nouveau envahi sa nouvelle demeure, sa maladie n'est pas seulement revenue, elle s'est aggravée. Confrontée à une longue épreuve, à des rechutes après chaque nouvelle exposition, ce pasteur a prouvé que son électrohypersensibilité était bien causée par des champs électromagnétiques.

Depuis 2006, le pasteur Häublein s'était fermement engagé à considérer l'électrohypersensibilité comme une maladie environnementale. Il ne pouvait pas approuver que les politiciens allemands, légalement responsables de la santé des gens, considèrent la minorité de personnes privées de leur droit à la santé. Comme la médecine et la science à l'évidence ne pouvaient pas l'aider, ni les nombreuses autres personnes concernées, il avait l'intention de saisir la Cour de justice à ce sujet; et c'est pour cela qu'il voulait recueillir mon avis. Je crois qu'il est dans l'intérêt de la cause qu'il défendait qu'à l'occasion du troisième anniversaire de sa mort, j'écrive ce rapport.

L'évaluation scientifique face à la corruption idéologique

L'affaire Häublein est un exemple de tragédie en Europe, où des milliers de personnes souffrant d'électrohypersensibilité sont considérées comme psychologiquement anormales ou même comme handicapées mentales. Le seul motif présidant à cette affirmation est de refuser que les radiofréquences soient la cause réelle de ces souffrances. En 2011, La Commission allemande de protection radiologique a fait une déclaration sur cette question de façon particulièrement perfide: « Ainsi, considérant la littérature internationale dans son ensemble, la conclusion est qu'en dépit d'une définition différente des groupes cibles et des recrutements, l'électrosensibilité pris dans le sens d'être causalement liée à l'exposition aux champs électromagnétiques n'existe probablement pas. Des recherches supplémentaires devraient donc être menées dans un domaine autre que celui des champs électromagnétiques ».

Cette façon de considérer la question de l'électrohypersensibilité fait suspecter le fait que nier tout effet des champs électromagnétiques résulterait en fait d'un compromis entre l'industrie et le pouvoir politique.

Les chercheurs choisis par l'industrie et les politiques pour aborder ce type de recherche le sont le plus souvent sur la base de leur connaissance en psychologie et en psychiatrie, et non sur celles concernant réellement l'impact des radiofréquences sur l'organisme; cela afin d'essayer de savoir, grâce à des fonds de recherche suffisants, s'il y a des différences de comportement et de sensibilité entre les personnes électrosensibles et celles qui ne le sont pas. A partir d'évaluations sta-

tistiques obtenues à l'aide de questionnaire, ces chercheurs arrivent à la conclusion que les personnes électrosensibles souffrent de troubles cliniques, sans trouver une cause physique adéquate aux symptômes décrits. Ils affirment alors que la souffrance de ces personnes peut être très grave en raison de la nature de ces troubles et que cela doit être pris au sérieux. Mais de façon unanime, ils sont tout autant d'avis que les résultats de ces recherches ne peuvent pas jusqu'à présent confirmer que les radiofréquences sont bien une cause de l'électrohypersensibilité. Ainsi, les opérateurs disposent-ils d'un groupe d'« experts » qui, régulièrement, informe le public et indique, sur la base des enquêtes disponibles, qu'il est scientifiquement prouvé que l'électrohypersensibilité est indépendante de l'exposition aux champs électromagnétiques, qu'elle n'a rien à voir avec cela, et que les limites de sécurité étant respectées, il n'y a pas d'effets biologiques pertinents capables de causer des risques sanitaires.

Pourtant, dans son rapport de 2015¹⁴, le professeur Dariusz Leszczynski a déclaré que toutes les études citées comme preuve de l'absence de rôle des champs électromagnétiques dans la survenue de l'électrohypersensibilité et des troubles de santé qui s'y rapportent sont inadéquates pour justifier la conclusion des industriels et des responsables politiques selon laquelle un tel rôle n'existerait pas. Ce chercheur finlandais évoque en effet la stagnation des progrès scientifiques pendant de nombreuses années parce qu'on s'est limité aux questions d'interrogatoire clinique telles que « comment vous sentez-vous » et « que ressentez-vous », plutôt que de chercher objectivement et sans parti pris, grâce à des techniques de biologie moléculaire les différences existant entre les personnes souffrant d'électrohypersensibilité et les autres qui n'en souffrent pas. Selon lui, le plus grand obstacle à l'avancement des connaissances dans ce domaine est le manque de projets scientifiques et donc de nouvelles approches pour faire progresser les recherches. En réalité, c'est que l'industrie et le gouvernement de la Finlande, qui pourtant disposent des fonds nécessaires, ne soutiennent pas l'approche des recherches qu'il propose au plan moléculaire. Son évolution professionnelle indique-t-il, est la meilleure preuve que son hypothèse de travail est la bonne : son département de recherche à la STUK nationale en Finlande a été fermée en 2012 et il a perdu son emploi apparemment parce qu'il avait commencé à s'engager dans ce domaine négligé des recherches¹⁵.

Les perspectives, l'espoir

À l'heure actuelle, les politiciens responsables de la santé semblent privilégier l'industrie des technologies sans fil au détriment de la protection des personnes souffrant d'électrohypersensibilité. Ceci est illustré notamment par les pseudo-recherches financées par les gouvernements dans ce domaine, dont les pseudo-résultats permettent de minimiser la pertinence de l'électrohypersensibilité en tant qu'atteinte à la santé des personnes. À l'invitation des membres du Parlement Européen, une séance d'information sur l'électrohypersensibilité a eu lieu le 12 janvier 2016. Les conséquences restent à évaluer. En préparation de cette audition,

L'ONG « Citoyens du Monde » a initié en 2015, un Appel scientifique international concernant les champs électromagnétiques. Celui-ci a été signé par 218 scientifiques de 40 pays (*voir la cinquième partie de cet ouvrage*). Cet appel stipule entre autres les points suivants :

1. Il y a de nombreuses publications scientifiques récentes ayant montré que les champs électromagnétiques affectent les organismes vivants à des niveaux bien au-dessous des normes reconnues au plan national et international.
2. Les effets comprennent l'augmentation du risque de cancer, le stress cellulaire, une augmentation des radicaux libres nocifs, des dommages génétiques, des changements structurels et fonctionnels du système reproducteur, des déficits d'apprentissage et de mémoire ; des troubles neurologiques et des effets négatifs sur le bien-être général.
3. Les dommages vont bien au-delà de l'espèce humaine, car il y a de plus en plus de preuves concernant les effets nocifs sur la vie végétale et animale.

Entre-temps, il y a eu des premiers signes que la politique visant à réduire l'exposition aux rayonnements dans l'environnement se mettait en place, mais extrêmement lentement. Grâce à des certificats médicaux, un tribunal de Toulouse en France a estimé qu'il était prouvé que Mme M. R., tout comme le pasteur Häublein, souffrait de maux de tête, de douleurs dans la colonne vertébrale et de troubles du sommeil lorsqu'elle se trouvait à proximité des stations de base, ou qu'elle était exposée à des smartphones ou même à des téléviseurs. La demanderesse a été reconnue comme gravement handicapée à 85% et il lui a été accordé une pension mensuelle de 800 € pour trois ans. Afin d'éviter toute exposition aux champs électromagnétiques, cette malade vit aujourd'hui dans une vieille maison en pierre dans les Pyrénées près de la frontière espagnole, sans électricité ni eau courante, et bien sûr sans téléphone mobile.

Espérons que l'on trouvera des juges courageux, non seulement en France, mais aussi ailleurs, qui comprennent ce qu'est réellement l'électrohypersensibilité, remettent en question la logique actuelle des limites de sécurité, et rendent justice aux personnes électrohypersensibles. C'est justement ce que nous envisagerons dans la dernière partie de cet ouvrage lorsque nous aborderons les problèmes de droit de l'environnement, de la santé et du travail.